

Les subsides

Souvent l'étiquetage des matériaux ne fournit pratiquement aucune information sur la façon de les utiliser. C'est ainsi que certains isolants, surtout les mousses à base d'uréthane, pourraient s'avérer dangereux s'ils sont mal utilisés. Ces matériaux dégagent des émanations de formaldéhyde et d'autres gaz toxiques.

En troisième lieu, la méthode d'isolation devrait être adoptée à chaque cas en particulier. Par exemple, il faudrait tenir compte de certains facteurs comme l'âge, le site, le type de structure et l'emplacement de la maison. Si nous voulons économiser le plus d'énergie possible, nous devons tenir compte de ces facteurs. En somme, toute maison a ses caractéristiques propres, par exemple la présence de double fenêtres, d'un grenier, d'un sous-sol. Ce sont tous des éléments différents.

Le programme actuel n'offre de subventions que pour certains types de maisons. Je crois que le programme devrait s'appliquer à l'ensemble des maisons. Nous avons donc besoin d'un programme beaucoup plus individualisé. Il faudrait procéder maison par maison, en examiner les caractéristiques, peut-être même avoir recours à la technique photographique qui fait déceler les déperditions de chaleur et ensuite, dresser un plan pour chaque maison.

Au cours de nos entretiens, le ministre a proposé de se servir du programme PAREL. Je ne désapprouve pas cette suggestion. Je crois qu'un programme d'isolation devrait être confectionné en fonction des besoins d'une collectivité et, utiliser les ressources de cette collectivité, faire appel aux nouvelles techniques d'isolation et peut-être même s'intégrer au programme Canada au travail. En somme, il faudrait faire une activité communautaire intégrée.

Je ne pense pas qu'en léguant ce programme aux provinces nous puissions nécessairement obtenir les résultats désirés. Par conséquent, je propose qu'au lieu simplement en remettre l'administration aux autorités provinciales, le ministre fédéral et ses homologues provinciaux, les diverses ressources humaines du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral, les spécialistes du ministère de la Consommation, du Conseil national de recherches et du ministère du Travail se réunissent et formulent un programme qui tirerait parti des ressources de la collectivité. Comme le ministre l'a signalé, les Canadiens veulent économiser l'énergie, ils veulent isoler leur maison. Mais ils s'attendent à ce qu'on leur fournisse une direction et jusqu'à présent, nous ne l'avons pas fait.

● (1750)

La quatrième chose que je suggérerai, c'est que nous exigeons que toutes les maisons neuves—et en particulier celles construites par la SCHL—respectent des normes d'isolation beaucoup plus rigoureuses. Aujourd'hui, à Regina, on construit des maisons qui ne coûtent qu'une centaine de dollars à chauffer par année. Chaque maison neuve au pays devrait être construite selon ces normes. Malheureusement, par l'intermédiaire de la SCHL, nous construisons à l'heure actuelle des habitations à prix modique qui grèveront le budget des petits salariés dans les années à venir parce que nous n'avons pas recours aux techniques disponibles.

Voilà les quatre suggestions que j'aimerais soumettre à l'attention du gouvernement. Je crois qu'il est essentiel d'économiser l'énergie. Voilà trop longtemps que notre consommation croît sans cesse. Nous savons qu'il y a une limite et que nous l'atteindrons bientôt. On ne va pas nécessairement forcer

les gens à économiser l'énergie en augmentant le prix du pétrole car il leur faut chauffer leurs maisons, se transporter pour aller au travail et en revenir. Mais en offrant d'autres avantages, on pourra commencer à les inciter à faire des économies et à encourager la conservation de l'énergie. Le temps de la consommation illimitée est révolu. Reconnaissons cette réalité. Le gouvernement doit maintenant prendre l'affaire en main et trouver d'autres solutions acceptables pour les consommateurs canadiens.

Le vice-président: La parole est au député d'Outremont.

M. Yurko: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Voici la deuxième fois que vous accordez la parole au député d'Outremont alors que certains d'entre nous n'ont pas eu l'occasion de se faire entendre.

M. Knowles: Levez-vous, alors!

M. Yurko: Voilà une heure et demie que je me lève.

M. Knowles: Tenez-vous debout pour que le président vous voie.

Le vice-président: A l'ordre. Le député d'Outremont accepterait-il de céder la parole au député d'Edmonton-Est?

M. Lalonde: Il est vrai que je suis déjà intervenu une fois et que d'autres députés n'ont pas encore eu la parole. Je conviens qu'il faut, en toute justice, accorder la parole à d'autres députés et je vois que le député de Selkirk demande à intervenir.

M. Knowles: Yorkton-Melville.

Le vice-président: Le député d'Edmonton-Est.

M. Yurko: Merci, monsieur le président. Je dois tout d'abord dire que je suis toujours étonné de voir que la question d'énergie est débattue de façon aussi énergique.

M. Knowles: Cela ne devrait pas vous étonner.

M. Yurko: J'aimerais poser quelques questions au ministre. D'abord, d'après lui, comment s'y prendre pour parvenir avec nos propres ressources de pétrole à l'autarcie d'ici 1990? Je lui proposerais d'insister davantage dans sa réponse sur l'approvisionnement que sur les prix. Deuxièmement, combien nous coûtera l'autarcie d'ici 1990, compte tenu des moyens employés? Troisièmement où prendra-t-on les fonds nécessaires? Quatrièmement, quand commencerons-nous à recueillir les fonds qui nous permettront d'être autonomes d'ici 1990?

Un ministre de l'ancien gouvernement est venu en Alberta un jour proposer la construction de 20 usines de traitement des sables bitumineux d'un coup. J'ai entendu un député d'en face parler aujourd'hui du coût du pétrole produit par Syncrude. A la conférence sur l'énergie hier, le premier ministre de l'Alberta a dit que l'usine d'Alsands allait coûter 5 milliards de dollars et que l'usine d'huile lourde de Cold Lake allait coûter 7.5 milliards. Je crois que les députés ont complètement perdu de vue ce qu'il en coûtera pour produire un baril de pétrole à l'avenir.

Si on ne découvrait pas ou peu de pétrole dans la mer de Beaufort et très peu sur la côte est, on pourrait tenter de répondre à la demande de pétrole au Canada d'ici 1990 en construisant des usines de sables bitumineux. Permettez-moi aussi de signaler, monsieur le président, que les réserves conventionnelles de pétrole en Alberta s'épuisent à l'heure actuelle au rythme de 100,000 barils par jour par année, soit à peu près la capacité de production annuelle d'une usine de sables bitu-